

**RAPPORT ANNUEL
PRIX ET QUALITE
SERVICE PUBLIC
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**

COMMUNE DE CIZE

ANNEE 2022



**Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau
Présenté conformément à l'article L.2224-5
du Code Général des
Collectivités Territoriales**

I – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES D**1 – ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE**

Le service public de l'eau est composé uniquement de la commune de CIZE.

1.1 - Les missions du service sont :

- la production
- la protection du point de prélèvement
- le traitement
- le transport
- le stockage
- et la distribution

1.2 - Descriptif du territoire desservi

Le service dessert l'ensemble du territoire communal, excepté la rue des Chardonnerets, la rue de Franche-Comté, et une partie de la rue de Gerland (jusqu'au numéro 23 inclus).

2 – CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

Le nombre d'agents de la régie directe est de deux, représentant 11 % équivalents temps plein.

Une prestation de service a été attribuée à la société VEOLIA, en vertu d'une convention ayant pris effet le 01/01/1992.

La répartition des tâches est la suivante :

REPARTITION DES TACHES		Société VEOLIA	Collectivité
Gestion du service	application du règlement du service		X
	fonctionnement, surveillance et entretien des installations	X	X
	relève des compteurs		X
Gestion des abonnés	accueil des usagers		X
	facturation		X
	traitement des doléances clients		X
Mise en service	des branchements		X
Entretien	de l'ensemble des ouvrages	X	X
	de la voirie liée aux ouvrages		X
	des branchements		X
	des canalisations		X
	des clôtures		X
	des compteurs		X
	des équipements électromécaniques	X	X
	des forages		X
	des ouvrages de traitement	X	X
	du génie civil		X
des plantations		X	
Renouvellement	de la voirie liée aux ouvrages		X
	de l'ensemble des ouvrages		X
	des branchements		X
	des canalisations		X
	des captages		X
	des clôtures		X
	des compteurs		X
	des équipements électromécaniques		X
	des forages		X
	des ouvrages de traitement		X
	du génie civil		X
	des branchements plomb		X
	des portails		X
	des équipements hydrauliques de traitement et pompage		X
des installations électriques et informatiques		X	
de la téléalarme, télésurveillance, et télégestion		X	
des vannes et accessoires hydrauliques		X	
Prestations particulières	entretien des points de distributions publics		X
	traitement des boues	Assainissement : compétence CC Champagnole Nozeroy Jura	

3 – ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS

Le service public d'eau potable dessert 826 habitants.

4- NATURE DES RESSOURCES UTILISÉES ET VOLUMES PRELEVÉS**4.1 - Volumes produits**

Point de production (débitmètre)

Ouvrage	Débit nominal	Production 2021	Production 2022	Variation en %
Source de la Forge	20 m3/h	26 165	18 008	- 31.17

4.2 - Importations

Exportateur	Importé en 2021	Importé en 2022	Variation en %
VEOLIA	16 011	20 593	+ 28.62

4.3 - Nombre d'abonnements

Abonnements	2021	2022	Variation en %
Nombre d'abonnements domestiques	402	403	+0.25
Nombre d'abonnements non domestiques			
Nombre total d'abonnements	402	403	+0.25

4.4 - Volumes vendus

Volumes vendus	2021	2022	Variation en %
Volumes facturés aux abonnés	30 621	29 911	-2.32
- dont abonnés domestiques			
- dont abonnés non domestiques			
Volumes exportés			
Total des volumes vendus	30 621	29 911	-2.32

4.6 - La période retenue pour le calcul des volumes est :

- la période de relevé du compteur : Octobre

4.7- Linéaire du réseau de desserte

	2021	2022	Variation en %
Linéaire du réseau hors branches en km	11	11,05	+0.45

II - TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

1 - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité par délibération du 16/12/2021 pour application au 01/01/2022.

Les frais d'accès au service sont de 15 € depuis le 01/01/2011
 Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.
 Le service est assujéti à la TVA

1.1 - Prix du service d'eau potable

Le prix du service comprend :

- une partie fixe
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables annuellement
 Les volumes sont relevés annuellement

Les consommations son payables au vu du relevé.

1.2 - Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

	01/01/2021	01/01/2022
Redevance pour pollution domestique (€/m ³) HT	0.28	0.28

2 - EVOLUTION DU TARIF DE L'EAU POTABLE

	Désignation	01/01/2021	01/01/2022	Variation en %
Part de la collectivité	Part fixe (€ HT/an)	15.00	15.00	0
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	1.54	1.54	0
Redevances et taxes	Redevance pour pollution domestique	0.28	0.28	0
	Redevance prélèvement	0.05	0.05	0
	TVA	5.50	5.50	0

2.1 - Prix TTC du service au m³ pour 120 m³

Composante de la facture d'eau potable d'un ménage de référence (120 m³)

	01/01/2021 (en €/m ³)	01/01/2022 (en €/m ³)	Variation en %
Collectivité			
- part fixe	15.00	15.00	0
- part proportionnelle	184.80	184.80	0
Redevance prélèvement	6.00	6.00	0
Redevance pour pollution domestique	33.60	33.60	0
TVA	12.82	12.82	0
TOTAL TTC	252.22	252.22	0

2.2 - Prix théorique du m³

Le prix théorique pour un usager consommant 120 m³ s'élève à : 2.10 € en 2022.

3 - RECETTES D'EXPLOITATION

Recettes de la collectivité	2021	2022	Variation en %
Recettes liées à la facturation du service d'eau potable aux abonnés			
Dont vente d'eau domestique	52 916.00	51 762.00	-2.18
Dont ventes d'eau non domestiques	0.00	0.00	
Dont régularisation des ventes d'eau	0.00	0.00	
Autres recettes			
Contributions exceptionnelles du budget général	0.00		
TOTAL	52 916.00	51 762.00	-2.18

III - INDICATEURS DE PERFORMANCE D'EAU POTABLE**1 - RESULTATS DU CONTROLE REGLEMENTAIRE SUR LES EAUX DISTRIBUEES**

	Nbre de prélèvements effectués	Nombre de prélèvements non conformes	Pourcentage de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	9	0	100 %	
Turbidité	9	1	90 %	
Nitrates	1	0	100 %	
Dureté	9	0	100 %	
Pesticides	0	0		

Conclusion :

L'eau distribuée sur le réseau a présenté en 2022 est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensembles des paramètres mesurés

Une turbidité ponctuellement supérieure à la valeur réglementaire.

2 - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

		Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
A – Plan des réseaux (15 points)	. Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable avec localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesure	10	10
	. Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5	5
B – Inventaire des réseaux (30 points)	. Existence d'un inventaire des réseaux avec linéaire, catégorie des ouvrages et précision des informations pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux . La procédure de mise à jour du plan est complétée en intégrant la mise à jour de l'inventaire	10	10
	. Informations sur les matériaux et les diamètres	1 à 5	
	→ Matériaux et diamètres connus pour 60 % à 69.9 % du linéaire des réseaux	1	
	→ Matériaux et diamètres connus pour 70 % à 79.9 % du linéaire des réseaux	2	
	→ Matériaux et diamètres connus pour 80 % à 89.9 % du linéaire des réseaux	3	
	→ Matériaux et diamètres connus pour 90 % à 94.9 % du linéaire des réseaux	4	
	→ Matériaux et diamètres connus pour au moins 95 % du linéaire des réseaux	5	5
. L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la	0 à 15		

	Publié le	ID : 039-213901531-20231012-RPQSEAU2022-AR	
<p>période de pose des tronçons identifiés à partir des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux renseigné</p>	→Dates ou périodes de pose connues pour moins de 50 % du linéaire des réseaux	0	
	→Dates ou périodes de pose connues pour 50 % à 59.9 % du linéaire des réseaux	10	
	→Dates ou périodes de pose connues pour 60 % à 69 % du linéaire des réseaux	11	
	→Dates ou périodes de pose connues pour 70% à 79.9 % du linéaire des réseaux	12	12
	→Dates ou périodes de pose connues pour 80 % à 89 % du linéaire des réseaux	13	
	→Dates ou périodes de pose connues pour 90% à 94.9 % du linéaire des réseaux	14	
	→Dates ou périodes de pose connues pour au moins 95 % du linéaire des réseaux	15	
	<p>C – Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</p>	. Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes, purges, ventouses, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes	10
. Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution		10	10
. Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements		10	10
. Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur		10	3
. Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau , la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite		10	10
. Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement		10	10
. Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)		10	
. Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux , portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5		
TOTAL		120	95

3 – PERFORMANCE DU RESEAU

3.1 - Rendement du réseau de distribution

Ratio entre d'une part le volume consommé autorisé, augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services d'eau potable

Rendement du réseau de distribution 2022 : 79 %

3.2 - Indice linéaire des volumes non comptés

Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire du réseau de desserte :

Indice linéaire des volumes non comptés : 0 %

3.3 - Indice linéaire de pertes en réseau

Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire du réseau de desserte

Indice linéaire de pertes en réseau/km/jour : 1.94 m³/km/jour

3.4 - Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable ID : 039-213901531-20231012-RPQSEAU2022-AR

Quotient de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

3.5 - Indice d'avancement de protection de la ressource

Niveau d'avancement de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée

Indice d'avancement de protection de la ressource :

L'arrêté préfectoral n° DRLP-BRE-20160624-001, portant déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines, de l'instauration des périmètres du captage de la source de la Forge et portant autorisation de traiter et distribuer au public de l'eau destinées à la consommation humaine a été signé le 24 juin 2016.

IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**1 - MONTANT DES TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE****1-1 - Branchements en plomb**

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont pris en considération dans ce paragraphe

	2021	2022
Nombre de branchements publics en plomb changés dans l'année	0	0
Nombre de branchements publics en plomb restants	0	0
Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1 ^{er} janvier de l'année de présentation du rapport	0	0

1 - ETAT DE LA DETTE

	2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre	0	0
Annuités de remboursements de la dette au cours de l'exercice	0	0
Dont en intérêts	0	0
Dont en capital	0	0

3 - AMORTISSEMENTS REALISES

Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service

	2021	2022
Montant des amortissements	6 739.00 €	7 512.00 €
Montant des amortissements des subventions	1 476.00 €	3 851.00 €

4 - PRESENTATION DES PROJETS

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Objet des travaux	Montant prévisionnel
Changement d'une dizaine de compteurs.	640.00 €
Renouvellement de la conduite d'eau Rue de Franche-Comté	80 493.10 €
Création d'un réseau Chemin des Acacias pour l'alimentation d'une nouvelle construction et reprise de 3 branchements existants	8 744.00 €

5 – PRESENTATION DES PROGRAMMES DE TRAVAUX

Présentation des programmes de travaux :

- Remplacement des compteurs de plus de 10 ans, au fur et à mesure.
- Mise en conformité des branchements, pose des regards en limite de propriétés.
- Renouvellement conduite eau rue de Franche-Comté.

CIZE, le 17/10/2023

Pour le Maire empêché
L'Adjoint par délégation
Alain REYMOND

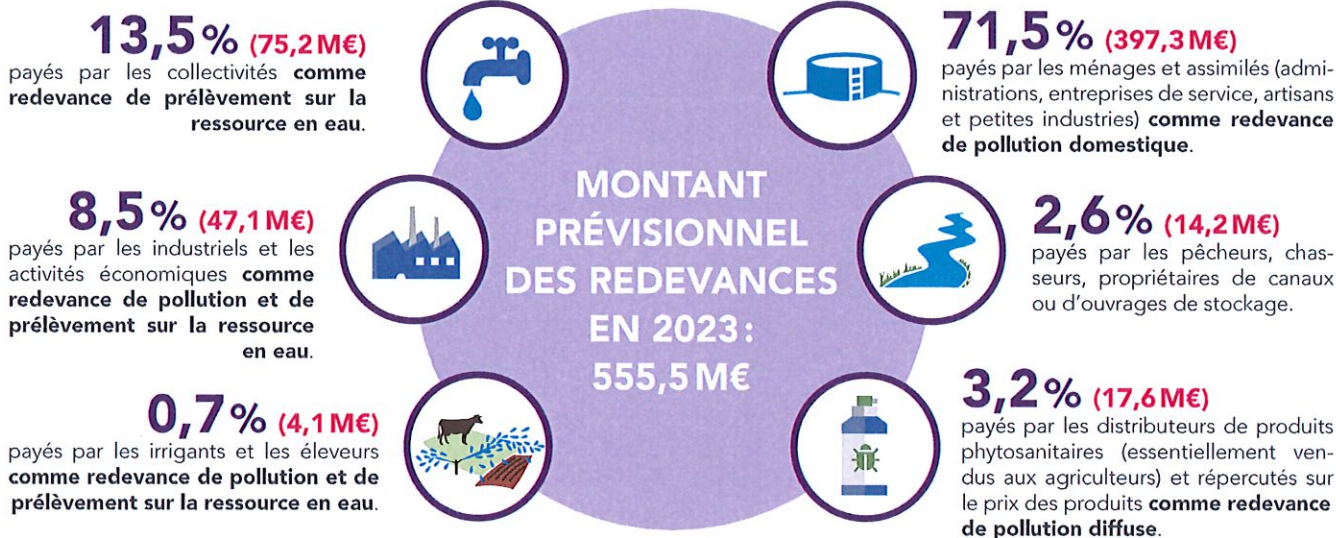


Annexe jointe :
Note de l'agence de l'Eau relative à la fiscalité sur l'eau

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

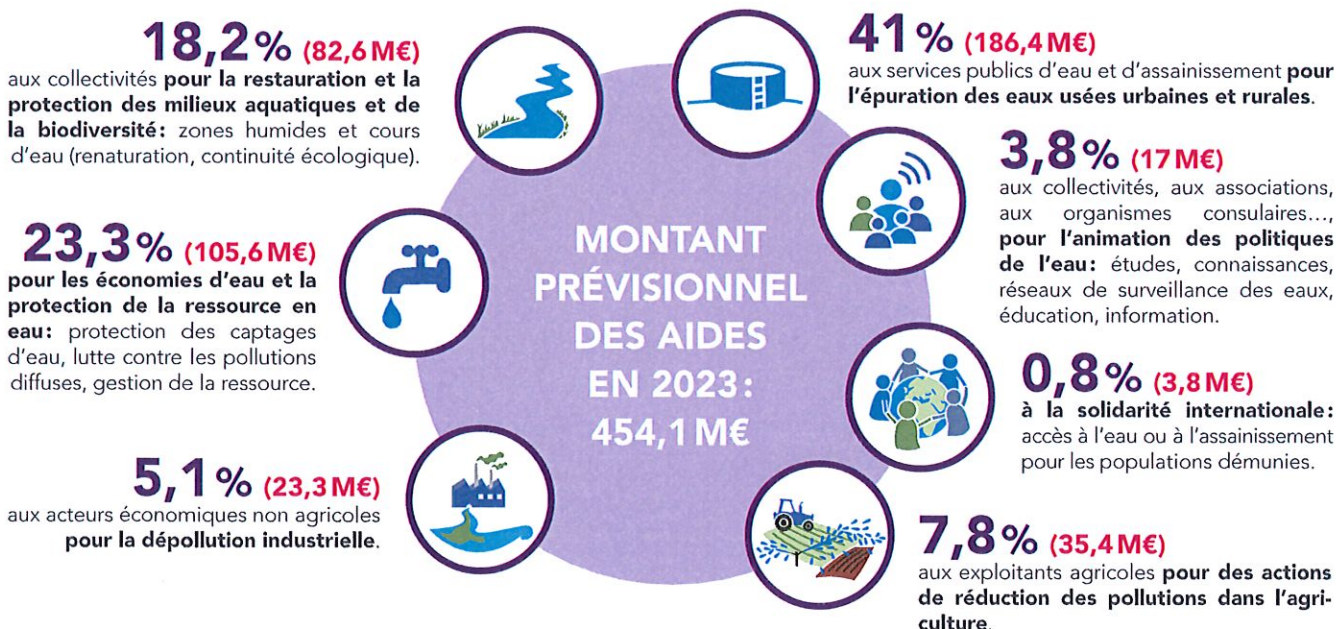
2023

Pour les ménages, les redevances (sur l'eau potable et l'assainissement collectif) représentent environ 13 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 38 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,9 € par mois pour les redevances.



Pour toutes les redevances (sauf celle sur les pesticides), les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentées toutes les catégories d'utilisateurs de l'eau, y compris les consommateurs.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



- **Solidarité envers les communes rurales**: l'agence de l'eau soutient, à des taux très préférentiels, les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond essentiellement au financement, par l'agence de l'eau, de l'office français de la biodiversité (OFB) et des parcs nationaux. Le montant de cette contribution pour 2023 s'élève à 99,2 M€.

Découvrez le 11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2022

51% des aides attribuées en 2022 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau

(47,3 millions €)

407 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 22,8 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 416 000 habitants.

► Pour dépolluer les eaux

(156,1 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

40 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 70 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 36 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (89,4 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 65,4 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions industrielles

(21,5 millions €)

6 nouveaux territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

2 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

► Pour lutter contre les pollutions agricoles par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable

(6,6 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 30,6 millions € pour l'agriculture)

6 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Le coût moyen de ces traitements s'élève à 755 millions € par an.

30,6 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité

(70,5 millions €)

70,4 km de rivières restaurées et 75 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges, ouvrages en rivière...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel. 5 630 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.

L'agence intervient également au profit de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages des bateaux de plaisance sur 465 ha d'herbiers.

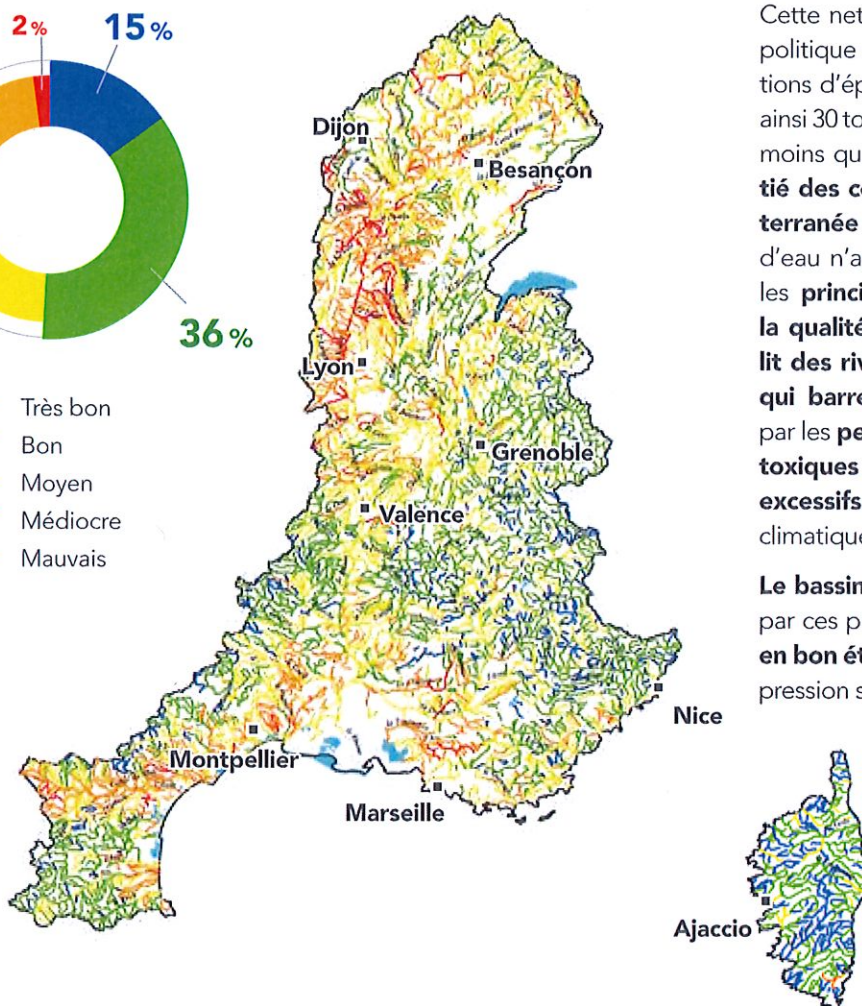
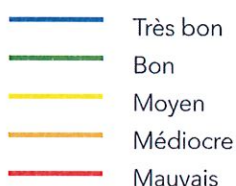
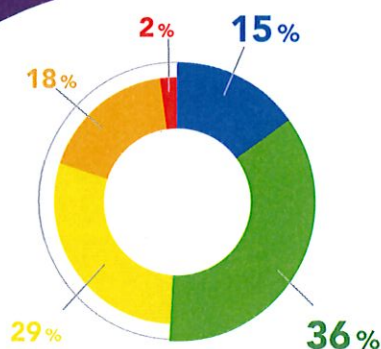
► Pour la solidarité internationale

(3,67 millions €)

48 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 23 pays en développement.

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau
Données 2021



Le nombre de cours d'eau en bon état physico-chimique a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. **La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état.** Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les **principales causes de dégradation de la qualité de l'eau** sont **l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau**, les pollutions par les **pesticides** et les **rejets de substances toxiques** ainsi que les **prélèvements d'eau excessifs** dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, **91 % de ses rivières sont en bon état.** Toutefois, un accroissement de la pression sur la ressource en eau est constaté.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes

